



Logement dans un mobil home

Par **stéphanie**, le **21/02/2009** à **13:11**

Bonjour,

Mon père souhaiterait acheter un terrain et y mettre un mobil home pour y vivre 7j/7, en a t'il le droit?

Quelles sont les démarches à faire auprès de la commune s'il y en a?

Et dispose t'il d'un délai à respecter? (il croit avoir seulement 5ans pour y vivre, passé ce délai, il croit devoir construire une maison obligatoirement est-ce vrai?)

Cordialement